

Consignes d'utilisation pour l'échantillonnage des composés aldéhydes avec le dosimètre passif 571AT (Code 2610)

Résumé de la méthode d'échantillonnage et d'analyse

Le dosimètre passif 571AT de la compagnie *Assay Technologies Inc* est un dispositif d'échantillonnage qui sert à mesurer les concentrations moyennes de composés aldéhydes dans l'air pour une durée d'exposition donnée. À l'aide de la diffusion, les composés sont captés par le dosimètre. Les composés sont extraits en laboratoire et analysés à l'aide de la chromatographie en liquide couplé à la détection UV. Plusieurs composés peuvent être prélevés et analysés simultanément, mais l'IRSST n'offre le service actuellement que pour l'acétaldéhyde et le formaldéhyde.

Informations sur le matériel d'échantillonnage

Dosimètre : 571AT (*Assay Technologies Inc*)

Taux d'échantillonnage:

Acétaldéhyde : 11,7 mL/min Formaldéhyde : 16,2 mL/min

Durée d'échantillonnage recommandée : 240 min à 480 min **Température de prélèvement recommandée :** >0°C et <50°C

Code matériel IRSST: 2610

Valeur minimum rapportée (VMR) : voir site Web de l'IRSST



Dosimètre passif 571AT lors de l'échantillonnage

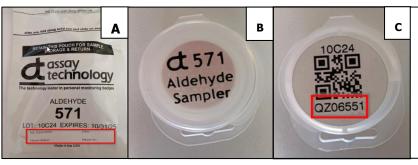
Instruction pour l'échantillonnage

Important

- Ne pas ouvrir le sachet en aluminium contenant le dosimètre avant d'être prêt à débuter l'échantillonnage.
- Avant d'ouvrir, lire les consignes d'utilisation.
- Ne pas utiliser les dosimètres si la date d'expiration est dépassée.
- ❖ La date d'expiration de dosimètres 571AT est déterminée par le fournisseur et est d'environ 1 an, il est conseillé de commander la quantité nécessaire à votre intervention.

Identification des échantillons.

Une fois prélevés, les échantillons doivent être envoyés au laboratoire dans des enveloppes scellées et être reçus par le laboratoire dans les 14 jours suivants l'échantillonnage. Le numéro unique du dosimètre à utiliser est celui du fournisseur, soit celui inscrit à l'arrière du dosimètre et débutant par 2 lettres suivies de 4 chiffres.



A = Sachet scellé contenant l'échantillon et informations relatives à l'échantillonnage

B = Échantillonneur fermé vu de face

C = Échantillonneur fermé vu de l'arrière, le numéro unique du dosimètre (2 lettres suivies de 4 chiffres)



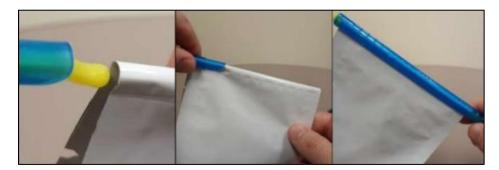
Consignes d'utilisation pour l'échantillonnage des composés aldéhydes avec le dosimètre passif 571AT (Code 2610)

Protocole d'utilisation.

- 1. Retirer le dosimètre du sachet d'aluminium scellé et débuter l'échantillonnage dans l'heure qui suit l'ouverture du sachet.
- 2. Conserver le sachet en aluminium et le sachet déshydratant, ils seront nécessaires pour le renvoi des échantillons au laboratoire.
- 3. Attacher le dosimètre en zone respiratoire du travailleur à l'aide d'un clip et débuter l'échantillonnage en ouvrant le capuchon du dosimètre.
- 4. Noter l'heure du début de l'échantillonnage sur l'étiquette de l'emballage.
- 5. À la fin de la période d'échantillonnage, fermer le capuchon rabattable et retirer l'échantillonneur de la zone respiratoire du travailleur.
- 6. Noter l'heure de fin de l'échantillonnage sur l'étiquette de l'emballage. La durée totale d'échantillonnage (minutes) doit être saisie pour les demandes d'analyses envoyées à l'IRSST.

Renvoi des échantillons aux laboratoires pour analyse.

- 1. Placer 1 dosimètre par sachet en aluminium et un sachet déshydratant.
- 2. Plier le haut du sachet en deux. Refermer le sachet hermétiquement à l'aide de l'outil (voir image).
- 3. Les échantillons doivent être reçus au laboratoire de IRSST dans les 14 jours suivants le prélèvement
- 4. Les échantillons peuvent être conservés à température pièce.



Les intervenants du réseau de la santé au travail peuvent se prévaloir du service d'analyses par le biais de *SISAT*. Les intervenants ne faisant pas partie du réseau de la santé au travail peuvent effectuer leur demande par <u>ClicLab</u>.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter le SAC-Labo au <u>sac.labo@irsst.qc.ca</u> ou au (514) 288-1551 poste 315.